



56^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la mise à jour du Haut-Commissaire sur le Myanmar

Genève, le 18 juin 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour sa mise à jour qui souligne les développements dévastateurs depuis février 2021.

Depuis cette date, le nombre de personnes en situation de besoin humanitaire est passé de 1 million à 18,6 millions. Nous appelons tous les acteurs à renforcer d'urgence la protection de la population civile et à garantir l'accès rapide et sans entrave à l'aide humanitaire.

Des rapports continuent de faire état de graves violations du droit international humanitaire ainsi que de violations et d'abus des droits de l'homme commis à l'encontre de la population civile, notamment des frappes aériennes sur des infrastructures civiles ainsi que des actes de torture et de violence sexuelle, le recrutement forcé et l'utilisation de civils comme boucliers humains. Les communautés de l'ensemble du Myanmar sont soumises à de nouveaux déplacements forcés.

La Suisse condamne fermement ces actes commis en premier lieu par les forces armées militaires. Nous soulignons la nécessité d'enquêtes crédibles, transparentes, indépendantes et impartiales sur toutes les violations.

La Suisse est profondément concernée par l'absence de volonté des parties de s'engager dans un dialogue inclusif pour la recherche d'une solution politique et non-violente à cette grave crise. La Suisse exhorte les autorités militaires et toutes les parties au conflit du Myanmar à pleinement et rapidement mettre en œuvre la résolution 2669 du Conseil de sécurité.

Monsieur le Haut-Commissaire, comment allez-vous collaborer avec la nouvelle Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar ?

Je vous remercie.